

De: Accès à l'information - Chaudière-Appalaches
Envoyé: 26 juillet 2024 10:20
À:
Objet: RE: 200874341_Demande d'accès à l'information
Pièces jointes: Documents transmis_700, de la Concorde, Lévis_Lot 3 444 998.pdf; Avis de recours.pdf

V/Réf. :

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 17 juillet dernier, concernant la propriété sise au 700, rue de la Concorde, à Lévis (secteur Saint-Romuald) – Lot 3 444 998.

Vous trouverez en pièce jointe les documents visés par votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information
Bureau de la Chaudière-Appalaches /MF
Direction de l'accès à l'information
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
www.environnement.gouv.qc.ca

 Collaboration

 Expertise

 Rigueur

 Leadership

 Innovation

 Passion

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs Québec	RAPPORT D'INSPECTION Centre de contrôle environnemental du Québec Direction régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches Région : Chaudière-Appalaches
---	--

1 Identification		
Date de l'inspection : 2014-02-18	Heure d'arrivée : 12 h 00	Heure de départ : 12 h 20
Inspecteur : Isabelle Gilbert	Accompagné de : Gregory Reuchet	
N° intervention : 300866067	Type d'intervention : Inspection	
N° gestion documentaire : 7450-12-01-02402-01	N° du rapport d'inspection : 401112394	
N° demande : 200391945	Type de demande : Plainte à car. environnemental	
But de l'inspection : PL - Entreposage de neige en bande riveraine d'un cours d'eau derrière le Wal-Mart sur le lot 3 444 998 à Lévis (secteur St-Romuald).		

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Tributaire de la rivière Chaudière - Riocan Holdings (Québec) inc.	
Nom usuel du lieu : Wal-Mart	
N° du lieu : X2146799	Type de lieu : cours d'eau
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 700, rue de la Concorde Lévis (secteur St-Romuald) (Québec) G6W 8A8	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 46.72757713 -71.27657242	
Coordonnées géographiques prises sur les lieux de l'inspection à l'aide d'un GPS de Marque Garmin 60CSx (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :	
GPS n°644 46.727816015481949 -71.276679625734687	
GPS n°645 46.72757713124156 -71.276572421193123	
GPS n°646 46.727388873696327 -71.276415176689625	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Riocan Holdings (Québec) inc.		1000, rue De La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) H3B 4W5	Y2031552

Conditions météo
Faible neige, environ -10°C

Personnes rencontrées	☒ SO
Plainte	☐ SO
Plaignant rencontré :	☐ oui ☒ non

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 5	Nombre de photos annexées au rapport : 5
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Isabelle Gilbert avec un appareil photo de type Canon PowerShot D10. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-12\gilis01\7450-12-01-02402-01\2014-02-18	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

Grilles d'inspection annexées	☒ SO
-------------------------------	--

Autres pièces annexées au rapport	☐ SO
-----------------------------------	-----------------------------

	Numéro	Titre
☐ Croquis		
☐ Plan		
☒ Carte	1	N°1 Carte tirée de l'atlas géomatique du MDDEFP, situation des lieux
☒ Autre	2	Annexe photo 7450-12-01-02402-01 Date de l'inspection: 2014-02-18

2 Mise en contexte (facultatif)

☒ SO

3 Description de l'inspection

Le 18 février 2014 à 12h00, j'arrive sur les lieux accompagnée de M. Gregory Reuchet, MDDEFP.

Je me dirige vers le point GPS n° 644 (Carte n° 1). Je remarque que de la neige a été entreposée dans la bande riveraine du cours d'eau situé derrière le Walmart (photo n° 1 à n° 3). J'observe la neige qui a été soufflée jusque sur la rive gauche du cours d'eau. Des arbres sont ensevelis sous la neige. Le littoral est sous la neige soufflée.

Au point GPS n° 646, je remarque des amas de neige dans la bande riveraine de la rive droite du cours d'eau (photo n° 4).

Je quitte les lieux à 12 h 20.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

☐ SO

Vérification du propriétaire des lieux sur le registre foncier.

5 Conclusion

De la neige a été entreposée dans la bande riveraine et dans le littoral d'un tributaire de la rivière Chaudière, ce qui contrevient à l'article 22 de la LQE.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés		☐ SO
1	Manquement : Entreposage de neige dans la bande riveraine d'un cours d'eau Référence légale : 22 al.1 Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Aucune atteinte ou aucun risque (mineur) Explication : Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Atteinte à faible impact (mineur) Explication : impacts mineurs sur la végétation (bris de branches et écrasement de la végétation) Les conséquences sont : complètement réversibles Explication : lorsque la neige sera fondue, si aucun autre travaux n'est entrepris, la végétation repoussera d'elle-même. Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Moyennement sensible, faible superficie (mineur) Explication : rive d'un littoral considéré moyennement sensible	Degré de gravité des conséquences : mineur
2	Manquement : entreposage de neige dans le littoral d'un cours d'eau Référence légale : 22 al.2 Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Aucune atteinte ou aucun risque (mineur) Explication : Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Atteinte à faible impact (mineur) Explication : faible superficie de neige entreposée Les conséquences sont : complètement réversibles Explication : le cours d'eau reprendra son débit normal lorsque la neige sera fondu. Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Moyennement sensible, faible superficie (mineur) Explication : cours d'eau en partie canalisé	Degré de gravité des conséquences : mineur

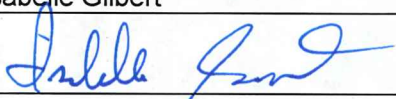
Facteurs aggravants

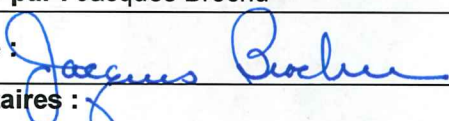
☒ SO

Facteurs atténuants

☒ SO

Date de l'inspection : 2014-02-18	No de gestion documentaire : 7450-12-01-02402-01
-----------------------------------	--

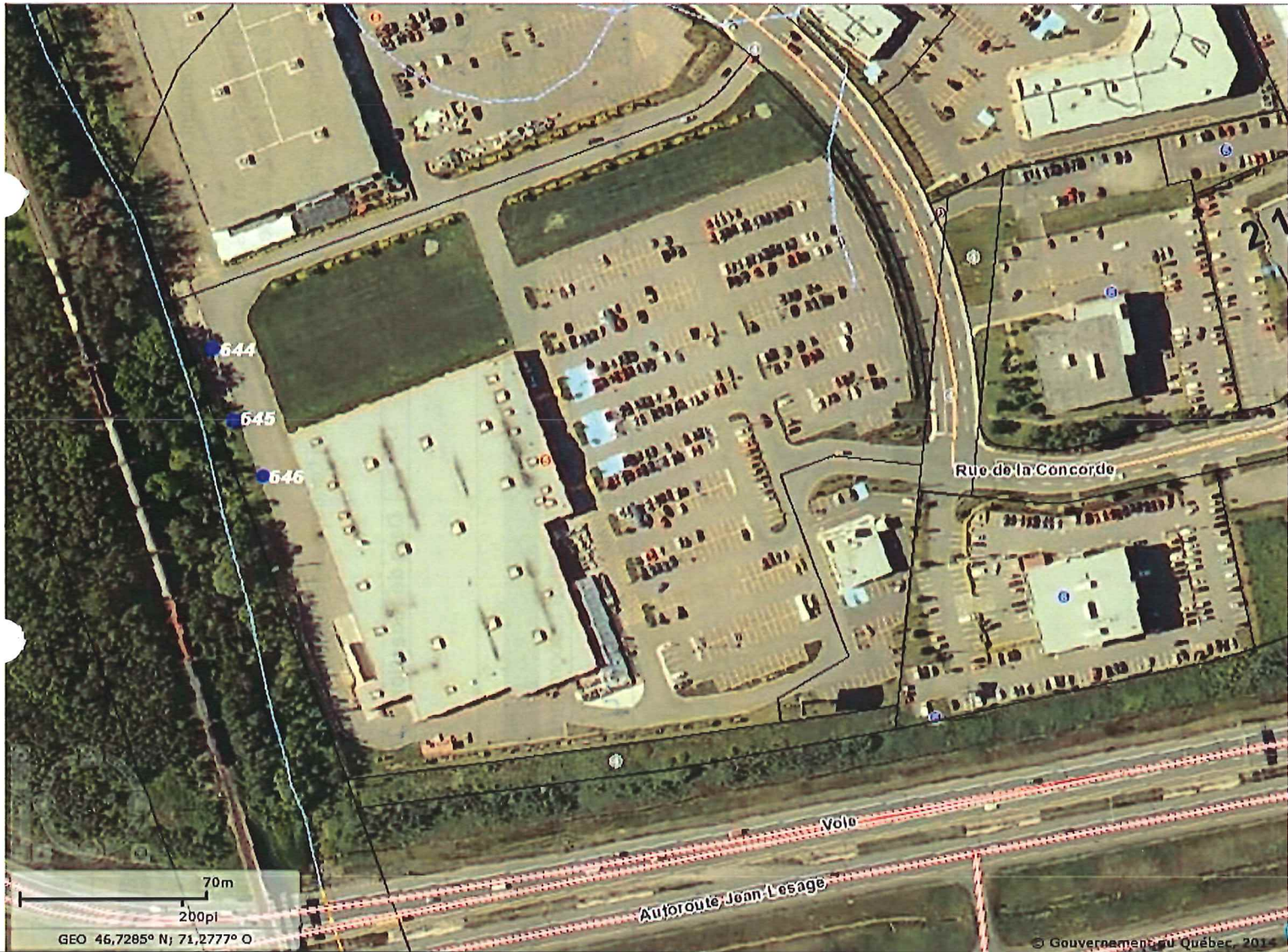
6 Recommandations	
Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : mineur Ainsi, je recommande de transmettre un avis de non-conformité à la compagnie Riocan Holdings (Québec) inc. pour les manquements à l'article 22 al.1 et 22 al.2 de la LQE. Une inspection de suivi devra être effectuée afin de s'assurer que l'entreposage de neige sera effectué conformément à la LQE.	
Rédigé par : Isabelle Gilbert	Date de rédaction : 2014-02-25
Signature : 	

7 Vérification du rapport d'inspection	
Approuvé par : Jacques Brochu	Fonction : Coordonnateur - secteur hydrique
Signature : 	Date : 2014-04-10
Commentaires :	

Carte

No : 1

Titre : Carte tirée de l'atlas géomatique du MDDEFP, situation des lieux



Produite par :

Isabelle Gilbert

Lieu:

Tributaire de la rivière Chaudière située
derrière le Walmart, 700 rue de la
concorde, St-Romuald
Lot n° 3 444 998

Échelle : 1 / 1 800

Date de l'orthophoto : 2006

Notes :

Neige entreposée dans la bande
riveraine d'un cours d'eau.



IMG_2350 (Large).jpg
Photo 1 prise près du point GPS n°644 en direction ouest



IMG_2351 (Large).jpg
Photo 2 prise près du point GPS n°644 en direction ouest



IMG_2352 (Large).jpg
Photo 3 prise près du point GPS n°644 en direction nord-ouest



IMG_2353 (Large).jpg
Photo 4 prise près du point GPS n°645 en direction sud

Sainte-Marie, le 24 février 2014

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Riocan Holdings (Québec) inc.
1000, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4W5

N/Réf. : 7450-12-01-02402-01
401111913

**Objet : Entreposage de neige dans la bande riveraine et dans le littoral
d'un tributaire de la Rivière Chaudière, situé au 700, rue de la
Concorde, lot 3 444 998 à Lévis arrondissement St-Romuald**

Mesdames,
Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 18 février 2014 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté les manquements suivants :

- Avoir fait une chose ou avoir exercé une activité sans obtenir préalablement le certificat d'autorisation requis en vertu de l'article 22, soit avoir entreposé de la neige dans la bande riveraine et dans le littoral d'un cours d'eau.
Loi sur la qualité de l'environnement, articles 115.25 (2), 22 al.1 et 22 al.2

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ces manquements.

De plus, nous vous demandons de nous transmettre d'ici le **10 mars 2014** un plan des mesures correctives que vous entendez mettre en œuvre pour vous conformer à la Loi. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère. Par ailleurs, nous vous informons que conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, chaque jour d'exploitation sans autorisation constitue un manquement distinct et qu'à défaut de cesser immédiatement vos activités, vous vous

...2

☐ Bureau de Québec
1175, boulevard Lebourgneuf, bureau 100
Québec (Québec) G2K 0B7
Téléphone : 418 644-8844
Télécopieur : 418 646-1214

☒ Bureau de Sainte-Marie
675, route Cameron, bureau 200
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Téléphone : 418 386-8000, poste 285
Télécopieur : 418 386-8080
Courriel : jacques.brochu@mddefp.gouv.qc.ca
Internet : <http://www.mddefp.gouv.qc.ca>

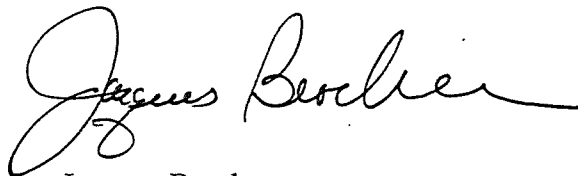
☐ Bureau de Montmagny
116, St-Jean-Baptiste Ouest, bureau C
Montmagny (Québec) G5V 3B9
Téléphone : 418 248-0984
Télécopieur : 418 248-9669

exposez à des sanctions pour chaque journée. En effet, il est illégal de poursuivre vos activités tant que vous n'aurez pas obtenu les autorisations requises.

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec M^{me} Isabelle Gilbert, technicienne, au numéro de téléphone 418 386-8000, poste 313 ou à l'adresse courriel isabelle.gilbert@mddefp.gouv.qc.ca.

Prenez note que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la Loi et pour sanctionner les manquements constatés, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Nous vous informons qu'en vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une sanction administrative pécuniaire pourrait vous être imposée. Le montant de cette sanction est fixé par la Loi ou le règlement et, selon le manquement visé, il est de 1 000 \$, 1 500 \$, 2 500 \$, 3 500 \$, 5 000 \$, 7 500 \$ ou de 10 000 \$ pour une personne morale.



Jacques Brochu
Coordonnateur, secteur hydrique

JB/IG/ml

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques Québec	RAPPORT D'INSPECTION Centre de contrôle environnemental du Québec Direction régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches Région : Chaudière-Appalaches
---	--

1 Identification			
Date de l'intervention : 2019-02-26		Heure de début : 11 h 20	Heure de fin : h
Intervention effectuée par : Véronique Beauchemin			
Accompagné par :		↓↑ - + ☒ SO	

1.1 Demande		☐ SO
N° de demande : 200683762	Type de demande : Plainte à caractère environnemental	
Objet de la demande : PL - Neige poussée en rive d'un cours d'eau derrière le Walmart à St-Romuald		

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301373552	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7450-12-01-02402-01	N° de document : 401787758
But de l'intervention : PL - Neige poussée en rive d'un cours d'eau derrière le Walmart à Lévis (St-Romuald).	

2 Lieu concerné par l'intervention		↓↑ - +
1	Nom du lieu : Tributaire de la rivière Chaudière - Riocan Holdings (Québec) inc.	
	Nom usuel du lieu : Wal-Mart	
	N° du lieu : X2146799	Type de lieu : cours d'eau
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 700, rue de la Concorde Lévis (secteur St-Romuald) (Québec) G6W 8A8	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 46,727577130000;-71,276572420000	

3 Intervenant du lieu						↓↑ - +
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO	
1	Riocan Holdings (Québec) inc.		1000, rue De La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) H3B 4W5	Y2031552	X2146799	

4 Condition météo		☐ SO
Description : Ensoleillé		☐ Précisions

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)		↓↑ - + ☒ SO
---	--	---

6 Plainte		☒ SO
-----------	--	--

7 Photo numérique		☐ SO
Nombre de photos prises sur le terrain : 5		Nombre de photos intégrées au rapport : 4
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Véronique Beauchemin avec un appareil photo de type Panasonic Lumix. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-12\beave01\7450-12-01-02402-01\2019-02-26 Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.		

7.1 Modification apportée aux photos numériques		↓↑ - + ☒ SO
---	--	---

8 Grille d'intervention annexée		↓↑ - + ☒ SO
---------------------------------	--	---

9 Autre pièce annexée au rapport				↓↑ - + ☐ SO
#	Type de pièce	Numéro	Titre	
1	Carte		Localisation du cours d'eau derrière le Wal-Mart	

10 Équipement utilisé				↓↑ - + ☐ SO
#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire	
1	GPS	Garmin GPSmap 62s		

11 Échantillon				↓↑ - + ☒ SO
----------------	--	--	--	---

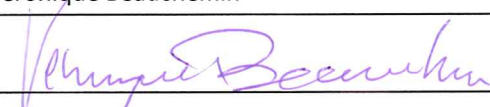
12 Mise en contexte				☐ SO
Suite à une inspection effectuée le 18 février 2014, un avis de non-conformité (ANC) a été envoyé à la compagnie Riocan Holding (Québec) inc. pour avoir entreposé de la neige en bande riveraine et en littoral d'un tributaire de la rivière Chaudière sur le lot 3 444 998 à Lévis. Suite à l'envoi de cet ANC, des échanges ont eu lieu entre le CCEQ et un représentant de la compagnie témoignant que la neige ne sera plus entreposée dans le cours d'eau. le manquement a été considéré comme corrigé et le dossier a été fermé le 13 août 2014.				

13 Description de l'intervention				
Je me dirige derrière le Walmart là où se trouve le cours d'eau visée par le signallement (voir la carte en pièce jointe). De la neige est entreposée du côté du cours d'eau, et cette neige forme un banc de neige très haut. Je décèle au travers de la neige de blocs de béton, qui m'apparaît être un muret servant à délimiter le terrain appartenant à Wal-Mart et le cours d'eau (voir photo 2). La bande riveraine est constituée d'une grande majorité d'arbres, et une ligne de poteau électrique passe également au travers du banc de neige (photo 1). De la neige est également entreposée du côté du bâtiment (voir photo 3). Je prends un point GPS au début et à la fin de l'entreposage de neige du côté du cours d'eau (voir la carte en p.j.). Après cet entreposage, une clôture me permet de regarder dans le cours d'eau, mais la neige recouvre entièrement le littoral (photo 4). Il m'est impossible, vue la hauteur du talus escarpé et de la hauteur du banc de neige de m'aventurer dans la bande riveraine, d'autant plus que je ne vois aucune trace du littoral qui est recouvert de neige. Il m'est impossible de vérifier si le banc de neige est entreposé dans la bande riveraine ou dans la section asphaltée derrière le bâtiment du Wal-Mart. Je n'ai jamais vu l'état de la bande riveraine en période estivale et le muret m'apparaît être une limite entre la bande riveraine naturelle et celle artificielle. Aussi, je ne vois aucune trace de neige soufflée dans le littoral; la surface de la neige est lisse et immaculée et aucune trace de boule et de bloc de neige n'a déboulé dans le talus.				

14 Vérification complémentaire à l'intervention				☒ SO
---	--	--	--	--

15 Conclusion				
Il y a de la neige entreposée en bande riveraine du tributaire de la rivière Chaudière derrière le Wal-Mart, mais il m'est impossible de confirmer que cette neige est entreposée dans la section naturelle de la bande riveraine où dans la portion artificielle (surface asphaltée).				

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés				↓↑ - + ☒ SO
--	--	--	--	---

17 Recommandations				
Ainsi, je recommande de fermer l'intervention, car je ne peux pas conclure à un manquement. Toutefois, je suggère d'aller observer l'état de la bande riverain en période estivale et prendre des photos des lieux. Ainsi, advenant une plainte à l'hiver 2019-2020, je serai en mesure de confirmer si la bande riveraine est impactée ou non.				
Rédigé par : Véronique Beauchemin			Fonction : Inspectrice	
Signature : 			Date de signature : 2019-03-18	

18 Vérification du rapport d'intervention				☐ SO
Approuvé par : Annick Lajoie			Fonction : Chef d'équipe	
Signature : 			Date : 2019-03-18	
Commentaires : OK avec recommandations.				



P1050598 (800x600).jpg

Photo 1. Neige entreposée du côté du cours d'eau (à gauche) derrière le bâtiment du Wal-Mart (à droite).



P1050599 (800x600).jpg

Photo 2. Muret qui constitue la limite entre le terrain du Wal-Mart et la bande riveraine boisée.



P1050600 (800x600).jpg

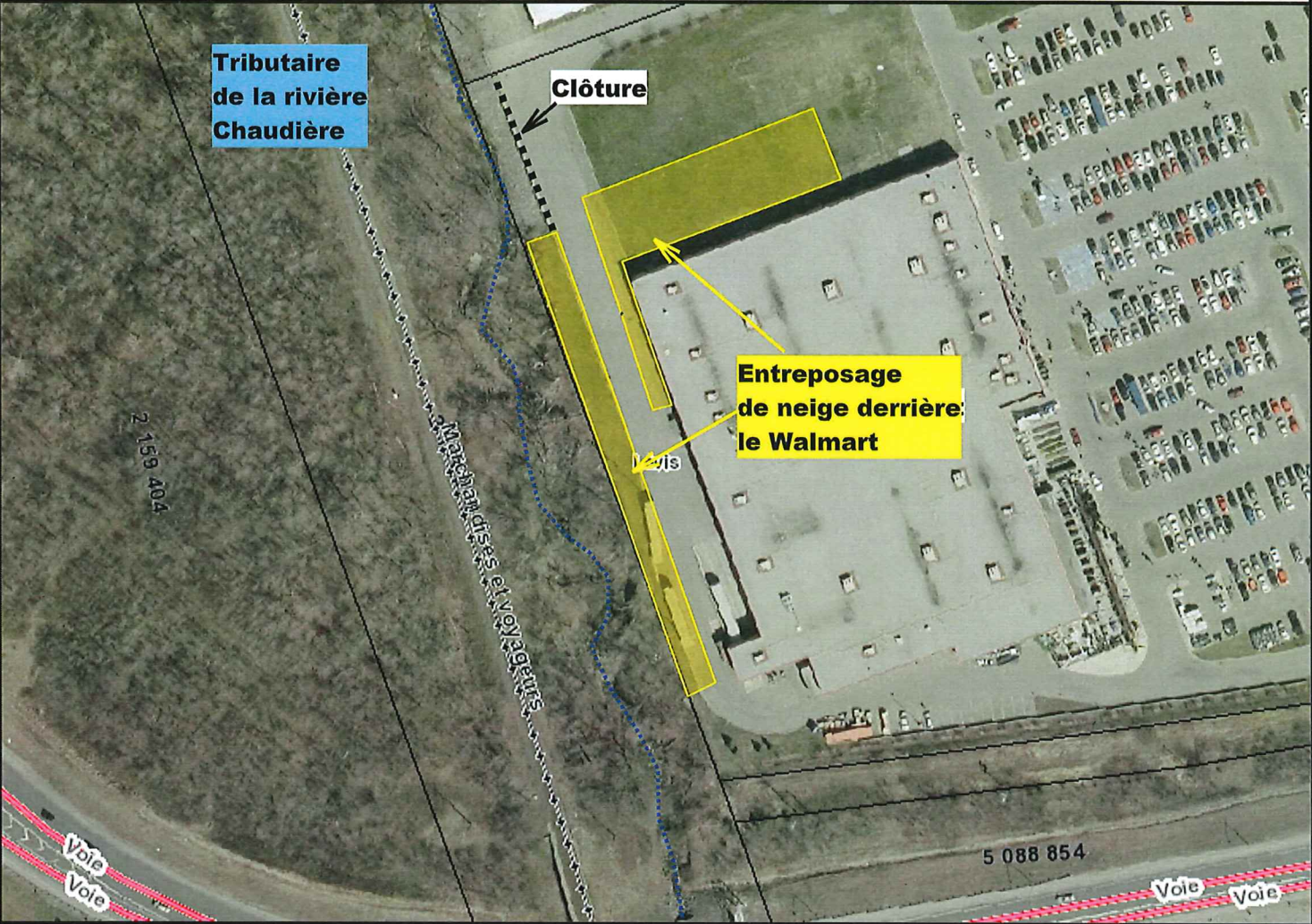
Photo 3. Neige entreposée du côté du cours d'eau (à gauche) derrière le bâtiment du Wal-Mart (à droite).



P1050601 (800x600).jpg

Photo 4. Clôture visible sur le dessus du talus après la limite d'entreposage de neige. Le littoral (flèche bleue) n'est pas visible

Carte 1. Localisation du cours d'eau derrière le Wal-Mart



- ▲ Municipalités et autres territoires
 - Municipalité
 - Territoire autochtone
 - Territoire non organisé
- ▲ Réseau routier
 - Autoroute
 - Nationale
 - Régionale
 - Liaison maritime
- ▲ Réseau ferroviaire
 -
- Collection orthophotos

Échelle : 1 / 1 694



Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2019



Préparé par:
Véronique Beauchemin
Direction régionale adjointe Chaudière-Appalaches (C)
2019-03-06

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques Québec	RAPPORT D'INSPECTION Centre de contrôle environnemental du Québec Direction régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches Région : Chaudière-Appalaches
---	--

1 Identification			
Date de l'intervention : 2019-05-28		Heure de début : 11 h 17	Heure de fin : h
Intervention effectuée par : Véronique Beauchemin			
Accompagné par :			↓↑ - + ☒ SO

1.1 Demande		☐ SO
N° de demande : 200683762	Type de demande : Plainte à caractère environnemental	
Objet de la demande : PL - Neige poussée en rive d'un cours d'eau derrière le Walmart à St-Romuald		

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301376628	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7450-12-01-02402-01	N° de document : 401815792
But de l'intervention : PL - Neige poussée en rive d'un cours d'eau derrière le Walmart à Lévis (St-Romuald).	

2 Lieu concerné par l'intervention		↓↑ - +
1	Nom du lieu : Tributaire de la rivière Chaudière - Riocan Holdings (Québec) inc.	
	Nom usuel du lieu : Wal-Mart	
	N° du lieu : X2146799	Type de lieu : cours d'eau
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 700, rue de la Concorde Lévis (secteur St-Romuald) (Québec) G6W 8A8	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 46,727577130000;-71,276572420000	

3 Intervenant du lieu						↓↑ - +
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO	
1	Riocan Holdings (Québec) inc.	Propriétaire	1000, rue De La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) H3B 4W5	Y2031552	X2146799	

4 Condition météo		☐ SO
Description : Nuageux		☐ Précisions

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)		↓↑ - + ☒ SO
---	--	---

6 Plainte		☒ SO
-----------	--	--

7 Photo numérique		☐ SO
Nombre de photos prises sur le terrain : 8	Nombre de photos intégrées au rapport : 6	
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Véronique Beauchemin avec un appareil photo de type Panasonic Lumix. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.		
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-12\beave01\7450-12-01-02402-01\2019-05-28 et M:\Rég-12\beave01\7450-12-01-02402-01\2019-02-26		
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.		

7.1 Modification apportée aux photos numériques		↓↑ - + ☒ SO
---	--	---

8 Grille d'intervention annexée		↓↑ - + ☒ SO
---------------------------------	--	---

9 Autre pièce annexée au rapport		↓↑ - + ☒ SO
----------------------------------	--	---

10 Équipement utilisé				↓↑ - + ☐ SO
#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire	
1	GPS	Garmin GPSmap 92s		

11

Échantillon

↓↑ - + ☒ SO

12

Mise en contexte

☐ SO

Un signalement de déneigement fait en rive et littoral d'un tributaire de la rivière Chaudière derrière le Walmart a été faite à l'hiver 2019. Lors de l'inspection faite le 26 février 2019, il a été impossible de vérifier si l'entreposage de neige est fait en rive et littoral du tributaire pour deux raisons :

- Un muret a été aperçu au travers de la neige entreposée derrière le Walmart. La localisation du muret est impossible à déterminer au travers de l'épaisse couche de neige. Si ce muret est présent sur l'ensemble de la rive, celle-ci sera considérée comme artificielle et la neige peut être entreposée à l'intérieur du muret.
- Vu l'épaisseur du couvert de neige et de l'impossibilité de vérifier le début de la bande riveraine naturel, le littoral est également impossible à déterminer sa localisation avec précision et aucune trace de neige poussée ou soufflée dans le littoral n'est repérable.

Faire une inspection lorsque la neige aura fondu pour vérifier l'état de la bande riveraine et du littoral, pour confirmer si le déneigement peut s'y faire ou pas.

13

Description de l'intervention

Je me présente derrière le Walmart pour vérifier la localisation du muret. Le muret est présent sur une grande partie du terrain, ensuite il y a une section engazonnée. Cette section engazonnée est suivie d'une bande riveraine arborescente pour l'ensemble du talus et ce, jusqu'en littoral.

Il n'y a que la section où il y a une clôture que le talus est constitué de roches, mais il n'y avait pas de neige poussée-entreposé à cet endroit lors de la visite hivernale. Je conclus que le déneigement fait pendant la saison hivernale n'a pas été dans le tributaire visé par la plainte.

14

Vérification complémentaire à l'intervention

☒ SO

15

Conclusion

Le déneigement de l'arrière du Walmart pour la saison 2018-2019 n'a pas été fait dans le littoral du ruisseau, car un muret artificiel est présent sur une grande majorité du terrain, et sépare physiquement la surface asphaltée du tributaire.

16

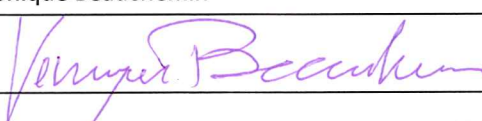
Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

↓↑ - + ☒ SO

17

Recommandations

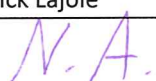
Ainsi, je recommande de fermer le dossier.

Rédigé par : Véronique Beauchemin	Fonction : Inspecteur
Signature : 	Date de signature : 2019-07-02

18

Vérification du rapport d'intervention

☐ SO

Approuvé par : Annick Lajoie	Fonction : Chef d'équipe
Signature : 	Date :

Commentaires :



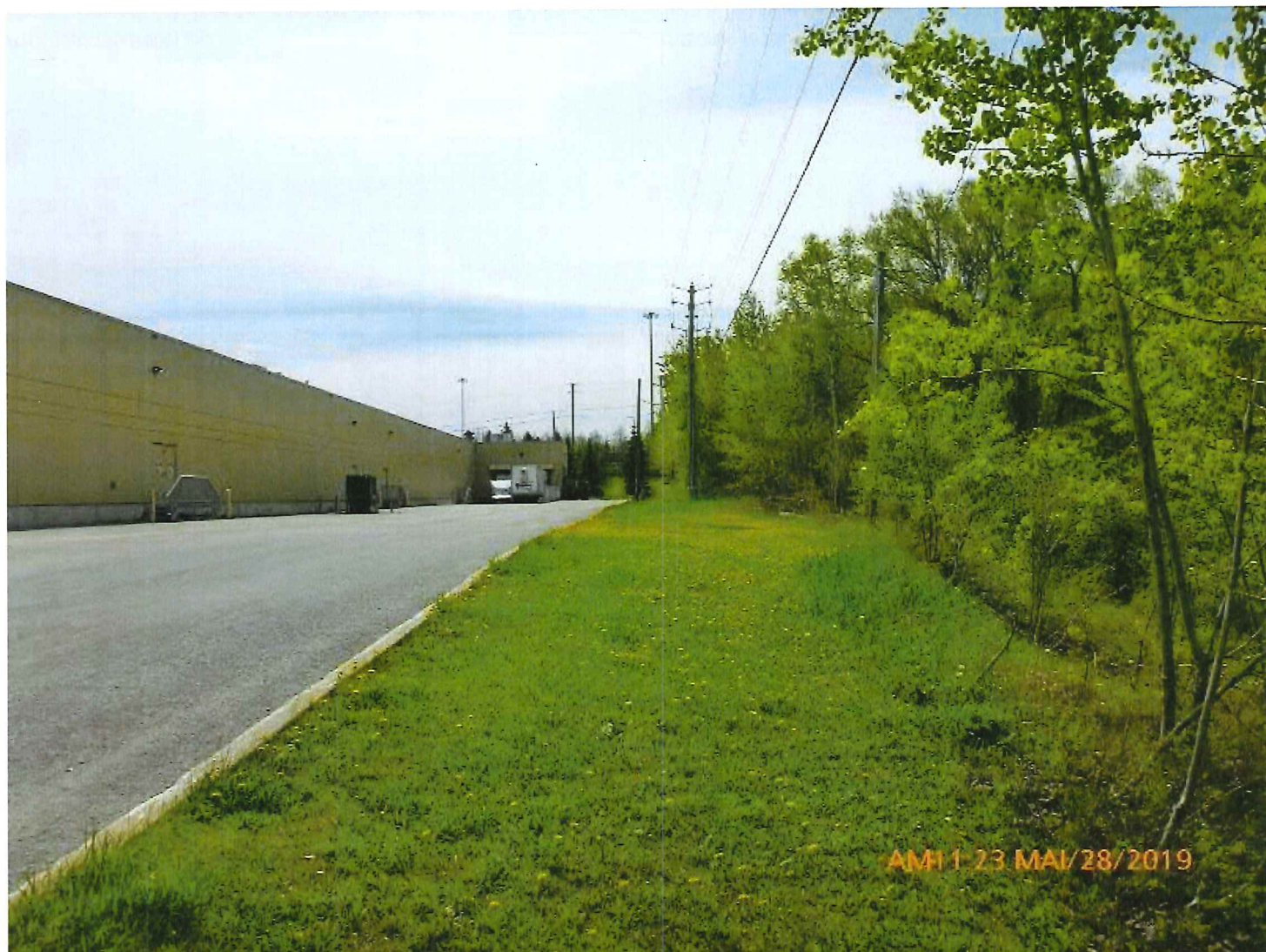
P1050600 (800x600).jpg
 Photo 1. Muret sous la neige (2019-02-26)

P1050894 (800x600).jpg
 Photo 2. Localisation du muret (2019-05-28)



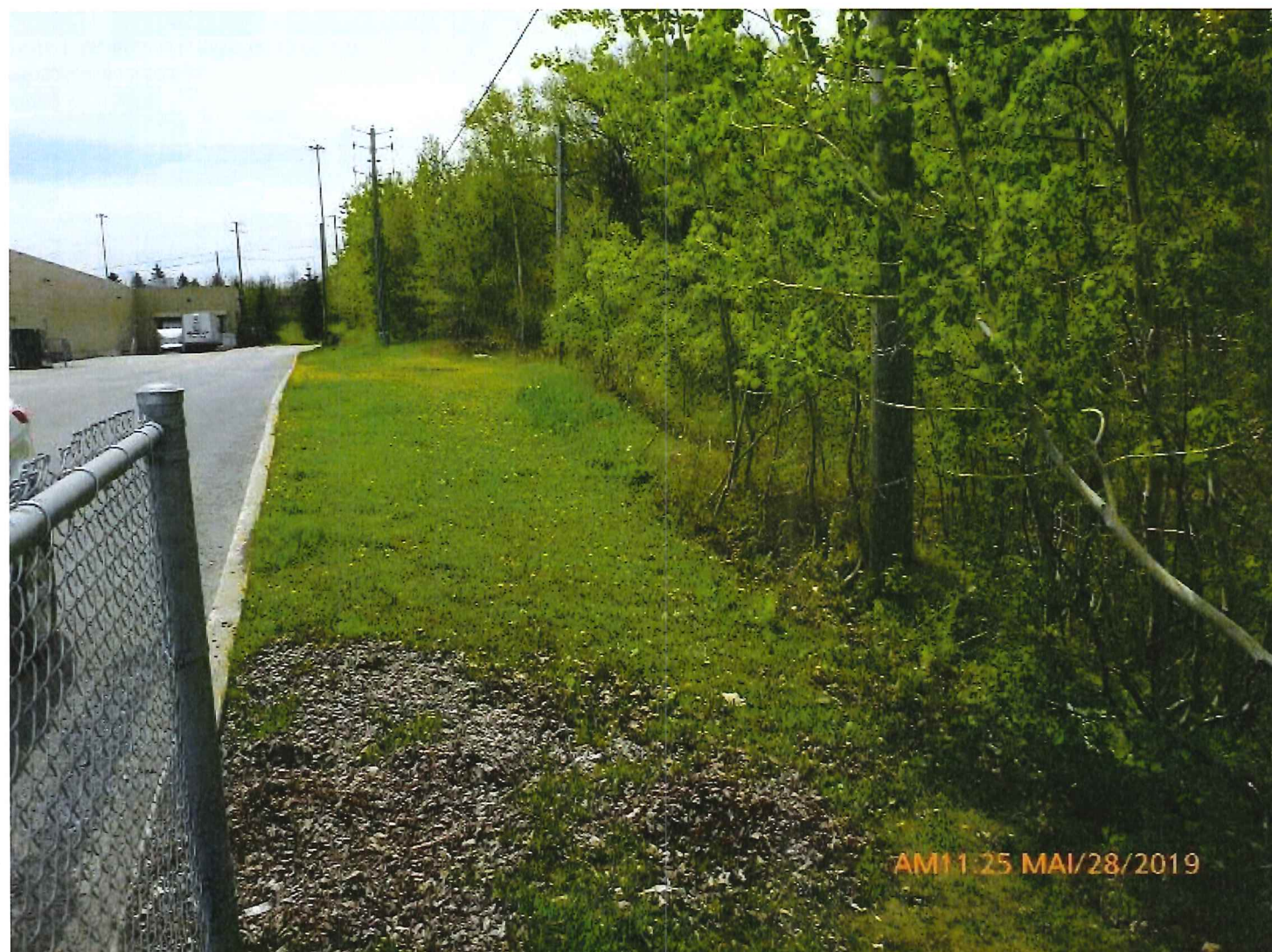
P1050602 (800x600).jpg
 Photo 3. Talus du tributaire de l'autre côté de la clôture (2019-02-26)

P1050899 (800x600).jpg
 Photo 4. Talus du tributaire de l'autre côté de la clôture (2019-05-28)



P1050896 (800x600).jpg

Photo 5. Bande riveraine engazonnée et arborescente à partir du haut du talus



P1050898 (800x600).jpg

Photo 6. Bande riveraine engazonnée et arborescente à partir du haut du talus